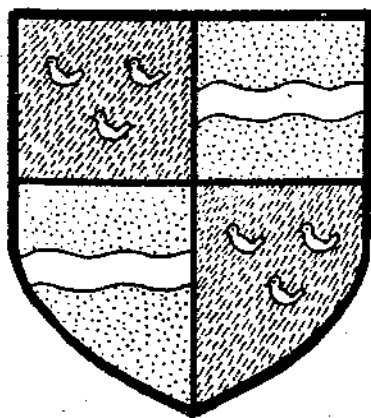




avril 1986

Pollionnay

bulletin d'informations
municipales et communales

n° 12



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIONNAY EN DATE DU 3 FÉVRIER 1986

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- donné un avis favorable pour l'approbation de la charte intercommunale envisagée en vue de regrouper les cantons de VAUGNERAY, de MORNANT ainsi que quatre communes du canton de GIVORS, ce qui permettrait l'aménagement et le développement des côteaux du Lyonnais. Ces projets communs bénéficieraient d'aides financières du Conseil Régional,
- donné un avis favorable pour la révision du schéma directeur de l'Ouest Lyonnais,
- décidé de régler les droits d'auteurs à l'occasion des fêtes organisées par le Sou des Ecoles ainsi que lors du bal du 14 Juillet organisé par les Sapeurs-Pompiers ; ces manifestations étant faites sous l'égide de la Municipalité,
- décidé de renouveler pour l'année 1986, l'indemnité de gardiennage de l'Eglise accordée à Monsieur le Curé,
- approuvé les virements de crédits nécessaires à la clôture de la gestion 1985,
- désigné Monsieur Blaise LARDELLIER comme délégué du Conseil pour faire partie de la commission communale chargée de l'établissement des listes des propriétaires forestiers.

Monsieur le Maire a informé le Conseil :

- sur l'évolution des travaux du complexe de l'équipement rural d'animation envisagé, tant en ce qui concerne l'exécution des travaux que des aides financières escomptées,
- sur le déroulement des élections du 16 Mars 1986,
- sur l'activité du marché forain qui a lieu chaque mercredi depuis le début de l'année et qui sera reconduit si la période d'essai est concluante.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLLIONNAY EN DATE DU 26 MARS 1986

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance l'Assemblée a :

- voté le budget primitif de l'exercice 1986 s'élevant à 1.936.705 Fr pour la section de fonctionnement (soit une augmentation de 5 % sur 1985) et à 2.543.594 Fr pour la section d'investissement.

S'est abstenu Monsieur PICOTIN.

- examiné et voté les taux des 4 taxes directes. Une majoration de l'ordre de 5 % a été décidée étant rappelé que la loi de finances pour 1986 a augmenté les bases d'imposition de 5,2 %.

Les taux fixés pour cette année sont donc de :

. taxe d'habitation	: 5,49 %
. foncier bâti	: 6,87 %
. foncier non bâti	: 36,41 %
. taxe professionnelle	: 8,46 %

La taxe professionnelle ayant subi la majoration la plus faible.

La ponction fiscale sur l'ensemble des 4 taxes s'élèvera à 823.205 Fr.

- décidé de passer une convention avec le Département afin de regrouper deux fois, pour les années 1986 et 1987, les six subventions d'un montant de 40.000 Fr qui peuvent être accordées chaque année aux communes, ceci en vue de la construction de l'ensemble polyvalent au Centre Bourg,

- sollicité la subvention départementale pour le restaurant d'enfants envisagé sur la base de 50 rationnaires,

- décidé de solliciter auprès des organismes financiers les emprunts nécessaires d'un montant de 1.480.000 Fr pour le financement de la deuxième tranche de travaux concernant cet ensemble,

- décidé de fixer à 62 Frs le m², la taxe communale sur les emplacements publicitaires fixés selon la loi de finances pour 1986,

- décidé d'allouer, dès à présent, une subvention d'un montant de 1.400 Fr au syndicat paragrêle,

- donné un avis favorable pour l'adhésion de la commune de STE CONSORCE au Syndicat Intercommunal pour la gestion de la Gendarmerie de l'Ouest Lyonnais, étant donné que cette commune dépend maintenant de la Brigade de Gendarmerie de VAUGNERAY,

- désigné un chef d'entreprise et un compagnon comme délégués à la commission de révision des listes électorales de la Chambre des Métiers.

Monsieur le Maire informe également le Conseil qu'il a été saisi par une entreprise de BRIGNAIS pour l'implantation de fours à carboniser pour la fabrication de charbon de bois.

Un site a été trouvé dans le secteur de la Croix du Ban et le propriétaire du terrain a donné son accord par lettre en date du 18 Mars 86.

Le Conseil donne un avis favorable pour cette implantation, sous réserves cependant que cette entreprise obtienne les autorisations complémentaires.

Cette activité faisant partie des installations classées, une enquête publique sera donc obligatoire.

Monsieur le Maire fait part également au Conseil qu'il a donné délégation à Monsieur LARUE, Conseiller Municipal, à compter du 1er AVRIL 1986 lequel sera chargé du suivi de la construction de l'ensemble polyvalent.

L'indemnité de fonction sera allouée à partir de la date précitée par le partage des indemnités de fonction allouées aux adjoints.

Le prochain bulletin paraîtra DEBUT JUILLET.

/IMPORTANT/ *Faites parvenir vos articles avant le 10 JUIN 1986 à la commission information - Mairie de Pollionnay.*

Merci d'avance

AFFAIRES SOCIALES

Les Assistantes Sociales du Secteur à votre service :

A partir du mois de MAI 1986, Madame DOUCET, assistante sociale de la MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE, tiendra une permanence à POLLIONNAY :

- Salle JOURDAN - le premier mercredi de chaque mois - de 9 h à 11 h

première permanence : le mercredi 7 MAI 1986

Les personnes assurées au régime agricole pourront la consulter pour tous problèmes d'ordre social, familial, de retraite, d'aide aux personnes âgées, etc, etc.

Dès la rentrée d'Octobre, Madame TEMPERE, assistante sociale au Régime de SECURITE SOCIALE, après aménagement de son emploi du temps, propose de tenir une permanence au service des Habitants de Pollionnay.

D'ici là, Madame DOUCET recevra aussi les personnes assurées au régime général et transmettra les demandes et dossiers à Madame TEMPERE qui prendra immédiatement contact avec les intéressés.

Vaccinations :

La fréquentation des personnes aux séances de vaccination dans la commune étant très faible, celles-ci ont été supprimées sur avis de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales.

Il reste bien entendu que le contrôle de la situation des vaccinations obligatoires des enfants, incombe à la mairie. Pour cela les intéressés devront remettre en mairie le certificat attestant que la vaccination a été pratiquée.

Les parents devront donc vérifier de faire mettre à jour les carnets de leurs enfants.

Les vaccinations DTP et rappel peuvent être faites dans les Centres suivants :

- | | |
|-------------------------|----------------------------|
| - VAUGNERAY | : mercredi 16 Avril à 10 h |
| | mercredi 14 Mai à 10 h |
| - GREZIEU LA VARENNE | : mercredi 16 Avril à 11 h |
| | mercredi 14 Mai à 11 h |
| - ST GENIS LES OLLIERES | : mercredi 23 Avril à 14 h |
| | mercredi 28 Mai à 14 h |
| - SAINTE CONSORCE | : mercredi 23 Avril à 15 h |
| | mercredi 28 Mai à 15 h |

ainsi que toute l'année, le 3ème mercredi de chaque mois à 14 h au Centre de CRAPONNE.

ETAT CIVIL

DU PREMIER TRIMESTRE

DECES :

- le 1er JANVIER : Madame Bénédicte ROSSIGNAL
- le 27 FEVRIER : Madame Philippine GIRAUDET
- le 5 MARS : Monsieur Louis PERRET

NAISSANCES :

- le 9 Février : Jérôme AMEIL
- le 5 Mars : Marlène DUCROT
- le 13 Mars : Marion BROTTET
- le 18 Mars : Charles BOMPAY

MARIAGES :

- le 29 Mars : Agnès JASSERAND et Christian PERRIER
-

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens nés en NOVEMBRE, DECEMBRE 1968 , JANVIER et FEVRIER 1969, doivent se faire recenser avant le 30 AVRIL 1986.

Se présenter au secrétariat de la Mairie, muni du livret de famille des parents.

ÉCOLE - CLASSE ENFANTINE

Lors de la dernière parution de ce bulletin un appel était fait concernant des jouets inutilisés.

Une erreur s'étant glissée lors de l'édition, il convient de rectifier la destination vers laquelle sont allés les jouets récupérés. Ce sont ainsi les enfants qui mangent au restaurant scolaire qui, après le repas, profitent de ces jeux.

Que les personnes ayant répondu à cette demande soient remerciées.

Attention : A partir du 12 AVRIL 1986 la bibliothèque ouvre ses portes :

- le MERCREDI MATIN de 10 h à 11 h

les autres horaires de permanence restant les mêmes.

Voici les horaires au 12 AVRIL 1986 :

- le dimanche de 11 h à 12 h

- le mercredi (de 10 h à 11 h
(de 15 h à 17 h

- le jeudi de 17 h 30 à 19 h



Un petit mot à propos des retards

Jusqu'à présent la Bibliothèque se permettait, lorsque vous étiez en retard, de vous envoyer un petit mot de rappel. Ceci nous demande du temps et du travail supplémentaire. Nous pensons donc ne plus vous le rappeler par écrit, mais vous en avertir au moment où vous rendrez votre livre puisque vous savez, grâce à la fiche qui se trouve à la fin du livre, à quelle date vous devez le rendre.

La Bibliothèque se permet, comme auparavant, de vous demander une petite participation lors de votre retard. Celle-ci reste de 1 Fr par livre et par semaine de retard. Cet argent sert au fonctionnement matériel de la Bibliothèque (achat de scotch, étiquettes, fiches)

Nous vous remercions de votre compréhension et sommes toujours à votre disposition pour renouveler le temps de prêt de votre livre.

Blandine BROTTET

La saison 85/86 touche à sa fin : Coupe du Monde oblige !

Vous aurez les derniers résultats dans notre prochain bulletin. Mais retenez ces quelques dates :

- 24 MAI 1986 - Match Gala des ANCIENS de l'A.S.C.P.

- 31 MAI 1986 - tournoi.

Il sera impératif, pour la Saison 86/87, que Monsieur Jean BLIEM soit remplacé, ou tout au moins aidé dans sa tâche du mercredi.

Que les bonnes volontés disponibles et bénévoles se fassent connaître !

Nous les en remercions par avance.

Depuis le début de cette année de nouvelles activités sont nées à la MAISON DE LA RENCONTRE.

COURS D'ANGLAIS : chaque samedi matin un professeur expérimenté donne des cours de rattrapage aux scolaires et des cours d'initiation aux adultes.

COURS DE ROCK : Il est organisé en collaboration avec la Maison des JEUNES.

Les cours donnés par un professeur de l'Ecole David PELLETIER de LYON ont lieu le vendredi soir à la Maison des Jeunes.

Ces cours d'ANGLAIS et de ROCK ont eu un tel succès que, pour cette année, ils sont complets.

Nous envisageons de les reconduire à la rentrée prochaine.

ATELIER "VANNERIE - BOIS" : il a lieu le samedi après-midi (actuellement toutes les 3 semaines). Si vous désirez y participer prenez contact avec nous.

DIMANCHE-CAFE : nous sommes toujours heureux de vous recevoir le premier dimanche du mois autour d'une tasse de café.

"RECHERCHES SUR LE PASSE DE POLLIGNONNAY" : un petit groupe travaille sur les archives. Venez nous aider!

DIMANCHE 20 AVRIL - SORTIE DANS LE VIEUX LYON : pour une bonne organisation, INSCRIPTIONS avant le 15 Avril auprès de :

Yolande MONNIER Tél. 78.48.12.65 ou de
Arlette MARIGNIER " 78.48.13.75

Rendez-vous dimanche 20 AVRIL à 9 h 30 devant le lycée St Just rue des Farges à LYON (5ème)

La visite commencera par la Montée du Gourguillon, puis Saint Georges, ensuite MARCHE de la CREATION.

- de 12 h à 14 h : temps libre

- 14 h rendez-vous devant la CATHEDRALE SAINT JEAN pour la visite commentée du Vieux Lyon, du Musée Gadagne.

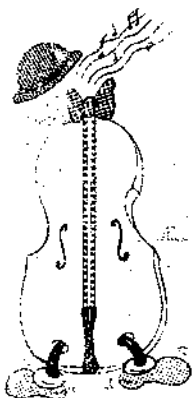
DÉFILÉ DES CLASSES

Le 27 AVRIL les 7 "balaieront" les 6.

Pour une bonne organisation du défilé, et pour prévoir l'achat des chapeaux, nous demandons aux enfants nés au cours de l'année 1977 de bien vouloir se faire connaître auprès de Monsieur Gilles POCCACHARD Tél. 78.48.13.14 avant le 15 AVRIL dernier délai.

ECOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de MUSIQUE a tenu son ASSEMBLEE GENERALE le samedi 22 MARS à 15 h. Il est à regretter que les parents des enfants de l'ECOLE DE MUSIQUE ne se soient pas sentis plus concernés par cette réunion.



Le nouveau bureau se compose de la façon suivante :

- Président : Jean-Michel PRADEL
- Vice-Président : Marcel CHAVAND
- Secrétaire : Mathilde RABAUD
- Secrétaire adjointe : Mireille JANIN-THIVOS
- Trésorière : Marguerite CELLIER
- Trésorière adjointe : Yolande MONNIER
- Membres du Conseil d'Administration : Claire ALLANDRIEU
: M. Thérèse GOEPFERT

SOLFÈGE : depuis le 15 Mars un cours de solfège a lieu les samedis après-midi de 13 h 30 à 14 h 30 pour les ADOLESCENTS et les ADULTES.

Vous avez envie de vous y remettre ? Vous voulez essayer ou vous perfectionner ?

Pour tous renseignements : J.M. PRADEL Tél. 78.48.10.49
M. CELLIER Tél. 78.48.10.41

PIANO : Quelles sont les origines du piano ?

Vous voulez savoir comment est fait l'intérieur d'un piano ?
N'HESITEZ PAS, venez à l'Ecole de Musique le :

- dimanche 13 AVRIL 1986 de 10 h 45 à 12 h

Monsieur PARDON nous apporte son aimable participation pour répondre à toutes les questions que vous vous posez.

FOIRE : l'ECOLE DE MUSIQUE, avec le concours de la BIBLIOTHEQUE organisera pour la FOIRE une exposition sur la MUSIQUE AFRICAINE et, plus tard dans l'année une exposition sur la Musique et les Chansons pour ENFANTS.

De plus le vendredi 27 Juin, la BIBLIOTHEQUE ouvrira ses portes de 17 h 45 à 18 h 45 pour les enfants de l'ECOLE DE MUSIQUE.

Egalement dans le courant du mois de JUIN, l'ECOLE DE MUSIQUE organisera une présentation d'instruments.

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'Association des Familles rappelle qu'elle organise une GARDERIE (période d'essai) les Samedis 4 AVRIL - 3 MAI et 7 JUIN de 13 h 30 à 18 h 30 - pour les enfants de 0 à 10 ans - Salle JOURDAN

Si vous êtes intéressés, soyez gentils de prévenir Madame MONNIER au 78.48.12.65 ou Madame HUBNER au 78.48.10.75 dans la semaine précédant le samedi de garde concerné. Merci.

LISTE DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET INDUSTRIELS, ASSUJETTIS
A LA TAXE PROFESSIONNELLE SUR LA COMMUNE DE POLLIONNAY -

<u>ABATTAGE FORESTIER</u>	: Jean RAVEL - La Cozonnière	- Tél. 78.48.11.15
<u>BLANCHISSERIES</u>	: Jean-Michel MORELLON - le Sarrazin	- Tél. 78.48.12.83
	Yves MORETTON - Le Gaminon	Tél. 78.48.13.03
<u>BOULANGERIE</u>	: Francisque DEBEAUNE - le Bourg	- Tél. 78.48.11.41
<u>CENTRE MEDICAL DES PRESLES</u>		
	Clinique de Gériatrie	- Tél. 78.48.10.22
<u>CERCLE DE TIR AU VOL</u>	: GAGNE-LACOUTURE	
	route de la croix du Ban	- Tél. 78.48.11.46
<u>DECORATEUR</u>	: Gérard PRETI - Larny	- Tél. 78.48.12.49
<u>ELECTRICITE GENERALE, ALARMES</u>	: William MONNIER	
	chemin rural - le Bourg	- Tél. 78.48.12.65
<u>EXPLOITATION DE CARRIERES DE GORRHE, TERRASSEMENTS</u>		
	Jacques AUBY - Les Flachères	- Tél. 78.48.14.04
	Alfred POCCACHARD - La Rapaudière	- Tél. 78.48.13.14
	SARL ROULET - STE FOY LES LYON	
<u>FRUITS ET LEGUMES SUR LES MARCHES</u>		
	Claudius JASSERAND - Les Presles	- Tél. 78.48.10.05
<u>IMPORTATION</u>	: BANCO IMPORT - La Rapaudière	- Tél. 78.48.10.55
<u>ISOLATION - INSTALLATION</u>		
	André CLEMENT - Chatanay	- Tél. 78.48.13.84
<u>MACONNERIE</u>	: BOUCHARD-BAZIN - la Poizatière	- Tél. 78.48.13.50
	MARIGNIER-EYRAUD - Valency	- Tél. 78.48.13.75
	MARIGNIER Lucien - Les Mandrières	- Tél. 78.48.13.30
<u>MARCHAND DE BESTIAUX</u>	: Jean CARRET - La Cozonnière	- Tél. 78.48.12.24
<u>MECANIQUE/DE PRECISION</u>	: MANURHIN - le Verdy	
<u>MOULAGE INDUSTRIEL</u>	: S.I.M.P. - La Rapaudière	- Tél. 78.48.13.59
<u>NETTOYAGE</u>	: Sté SOGEP à AUBAGNE	
<u>PARCS ET JARDINS</u>	: Espaces Verts PICOTIN le Vivarais	Tél. 78.48.10.31
<u>PLATRERIE-PEINTURE</u>	: Mario de MATTEIS - Mercrui	- Tél. 78.48.12.93
<u>PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ZINGUERIE</u>		
	Bernard BEAUPELLET - la Rapaudière	- Tél. 78.48.12.48
<u>REPRESENTATION EN QUINCAILLERIE</u>		
	Sté DEMEURE - Larny	- Tél. 78.48.11.43

<u>REPARATIONS AUTO</u> :	Paul BONHOMME - La Cozonnière	- Tél. 78.48.12.08
<u>MACHINES AGRICOLES</u>		78.48.12.70
	Maurice PERRAUD - Le Labbé	- Tél. 78.48.10.19
<u>RESTAURANTS</u> :	Au BACCHUS - le bourg	- Tél. 78.48.12.03
	Paul TERRASSE - le Bourg	- Tél. 78.48.12.06
<u>STAFFEUR</u> :	Bernard NOYEL - Valency	- Tél. 78.48.10.50
<u>TABAC JOURNAUX</u> :	Marguerite BADOIL - le Bourg	- Tél. 78.48.10.47
<u>TRAVAUX PUBLICS</u> :	Jacques AUBY - les Flachères	- Tél. 78.48.14.04
	Ets PETAVY	

Réservez leur vos achats et vos travaux !

NOUVEAU DÉPART POUR NOTRE COMMERCE LOCAL ?

Depuis le début de l'année, tous les mercredi matin un marché de produits alimentaires déploie ses étalages à l'ombre de nos platanes. Un marché dans une commune est appréciable pour ses multiples aspects :

- c'est un centre d'approvisionnement sur place,
- la retombée économique sur le commerce local est positive,
- le bourg y gagne une vie plus intense,
- pour beaucoup de personnes, le marché est aussi le lieu de rencontre privilégié qui rompt l'isolement.

Palliant, surtout ces derniers mois, le manque d'épicerie, cette initiative rencontre un grand succès mais, QU'ON SE LE DISE :

dans le courant d'AVRIL.

NOTRE EPICERIE OUVRE A NOUVEAU SES PORTES

Désormais, qu'irons-nous chercher ailleurs ? Nous aurons tout sur place !

Les multiples expériences dans les communes avoisinantes confortent notre sentiment que commerce local et marché ne sont pas incompatibles mais au contraire se complètent et s'enrichissent mutuellement.

Foyers de POLLIONNAY, chassons vite les mauvaises habitudes prises ces derniers mois et retrouvons pour nous approvisionner le chemin de notre village.

Même si nos commerçants font preuve de dynamisme, notre commerce local ne vivra pas sans nous, donnons lui un petit coup de pouce.

J. CHAVAND,

Adjointe